



## problème obtention carte grise

Par **webgemini**, le **15/05/2008** à **18:10**

bonjour

j'ai acheté un véhicule neuf le 14-04-08, la carte grise ww était valable jusqu'au 2 mai et a ce jour je n'ai toujours pas ma carte grise definitive.

j'ai appelé la préfecture qui m'a affirmé qu'elle était a jour. le garage me dit que la carte grise a été adressé au mauvais garage enfin bref je pense qu'il m'amuse.

Quels sont mes recours face a ce problème ?(carte grise définitive)  
Que dois-je faire pour obtenir ma carte grise ?

Merci par avance

Par **novice43**, le **02/06/2008** à **20:27**

Bonsoir,

Retournez à la préfecture et demandez leur à qui ils ont adressé la carte grise du véhicule acheté.

Sinon demandez qu'il en établissent une autre à votre nom.

Alors au garage de refaire une demande auprès de la Préf.

Cordialement,

Par **JamesEraser**, le **03/06/2008** à **21:28**

Si le certificat d'immatriculation du véhicule est bien rattaché à votre nom, vous pouvez également en déclarer la perte auprès d'un service de police ou de gendarmerie. Ils vous remettent un document faisant office de CG le temps que vous obteniez un duplicata. Par ailleurs, les circonstances de la perte étant précises..... puisque personne (préfecture ou garage) n'est en mesure de vous dire où se trouve ce document. Cela ne devrait pas poser de problème.  
Cordialement

Par **webgemini**, le **05/06/2008** à **15:43**

merci de votre aide